

Hiver  
2009  
2010

# Le Journal ruche

de la



Bulletin d'information du GDS Apicole de l'Isère

**GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DE L'ISÈRE - SECTION APICOLE**  
Maison des Agriculteurs - 40 avenue Marcellin Berthelot - BP 2314 - 38033 Grenoble

## Editorial

Amis (es)  
Apicultrices,  
Apiculteurs,

### Météo



Nous avons vécu une année avec une météo atypique. Un hiver 2008-2009 angoissant quant au nombre de ruches qui sortiraient de ce long calvaire.

En fin de compte cet hiver "vrai" semble moins meurtrier que les précédents. Certes des colonies ont été perdues parfois par manque de nourriture.

Puis le printemps fulgurant a souvent permis de belles récoltes de miel d'acacia.

Pour moi, ce fut aussi la seule récolte. Le déficit hydrique associé à une année particulièrement venteuse a provoqué une longue sécheresse de juin à fin août. Le cumul de précipitations des dix premiers mois est la moitié de 2008. Selon les secteurs géographiques 17 à 31% de déficit de pluviométrie par rapport aux moyennes trentenaires.

### Hivernage

Avez-vous pu préparer vos ruches convenablement grâce à un automne clément ?

Une population forte que vous aurez protégé de l'emprise du varroa et 15 à 20 kg de provision.

Si le travail sur les ruches est fini pour la plupart d'entre nous, il est nécessaire d'entretenir l'emplacement du rucher. L'élagage des arbres alentour va permettre au soleil de pénétrer et d'évacuer l'excès d'humidité si préjudiciable au bon réchauffement de la grappe d'abeilles. Au travers de ce petit journal, abordons la vie de la section apicole GDSA38, les problématiques qu'affrontent notre filière apicole et l'actualité qui l'entoure.

La protection du cheptel apicole est la priorité du GDSA38. Vous êtes forcément moteur de l'action des bénévoles, des salariés et des administrateurs du GDSA. Le sujet sanitaire est sensible, votre expérience, vos avis, votre temps sont les bienvenus pour renforcer notre action pour la santé de l'abeille.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une excellente fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2010.

Apicolement vôtre

Michel Effantin  
Président du GDSA38

## SUIVI DES MORTALITES

Pour pouvoir être entendu des pouvoirs publics, il nous est nécessaire d'avoir des chiffres à leur donner. Que les causes de ces mortalités soient des maladies, des intoxications ou autres, il est capital de nous en informer. Lorsque vos mortalités n'ont pas d'explication le réseau des Agents Sanitaires Apicoles (ASA) est là pour vous aider au diagnos-



tic. Ce réseau est à votre disposition pour vous apprendre les gestes sanitaires et répondre à vos questions. Ils sont proches de vous géographiquement et ont souvent été confrontés à vos problématiques.

Je vous invite donc à signaler vos pertes de colonies par mortalité au GDSA en contactant l'ASA de votre secteur ou le GDSA38.

Vous pouvez aussi aller sur le site mis en place par l'ensemble des structures apicoles de Rhône-Alpes: <http://www.suivi-de-cheptel.org/>



## La vie du GDSA38

Comme en 2008, 1700 apiculteurs adhèrent au groupement.

Nous vous avons présenté lors de l'AG du 31 janvier 2009 l'étude sur les comptages des varroas.

- Le groupement a fourni en 2009 des traitements Apivar® et Apiguard® à 961 apiculteurs possédant 8500 ruches (24% auraient effectué deux traitements). 55% des apiculteurs se fournissent auprès du GDSA38. Nous avons conscience que le mode de commande et la distribution sont un frein à une plus grande diffusion des médicaments ayant une AMM.

- Le site Internet vous est ouvert et vous informe des actualités, des études sanitaires et de l'essentiel des réglementations s'appliquant à notre activité apicole.

- La réforme des politiques publiques impacte fortement les Services vétérinaires départementaux. Le

GDSA38 en convention avec la DSV38 est un acteur déterminant pour que les actions sanitaires profitent au plus grand nombre d'apiculteurs. Les agents sanitaires apicoles (ASA) ont effectué plus de 160 visites de ruchers, parcouru plus de 3 000 kms pour vous rencontrer et échanger leurs expériences.

- La démarche du GDSA38 avec le réseau ASA est d'apporter des conseils aux apiculteurs sur les bonnes pratiques d'hygiène dans vos colonies et des réponses en cas de suspicion de maladie. Le traitement d'un foyer infectieux peut aller, si nécessaire, jusqu'à la destruction de la ruche irrécupérable, les antibiotiques n'étant pas une solution durable. Depuis 2005, une indemnisation au renouvellement du cheptel est possible lorsqu'une loque américaine trop développée oblige la destruction de ruches.

« Art 33 : La déclaration annuelle de ruches est rendue obligatoire dès la première ruche à compter du 1er janvier 2010. ».

(NDLR) La loi confirme donc la demande de toutes les structures apicoles de maintenir ce recensement indispensable pour œuvrer à la protection de notre cheptel. Les décrets d'application n'étant pas encore paru, nous ne connaissons pas l'organisation qui sera mise en œuvre pour ce recensement dès 2010.

## Frelons *Vespa Velutina*

L'invasion du frelon asiatique se poursuit sur la côte atlantique et la partie ouest et sud du Massif Central. Il ne semble pas avoir atteint la vallée du Rhône. Nous sommes donc encore sursitaires pour un ou deux ans.



## En bref

### Apiculture durable



Vous avez pu découvrir cet automne le premier bilan des actions de la Convention Apiculture Durable.

(NDLR) Le GDSA38 remercie les élus du Conseil Général, les Députés et Sénateurs qui interpellent dans leurs Assemblées le gouvernement pour que l'abeille ne fasse pas les frais de l'intensification des traitements systémiques sur les grandes cultures.

### Rétrospective

Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de

programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (1)

« Art 32 : Un plan d'urgence en faveur de la préservation des abeilles sera mis en place en 2009 et s'appuiera notamment sur une évaluation toxicologique indépendante relative aux effets, sur les abeilles, de l'ensemble des substances chimiques.

En outre, une interprofession de la filière apicole sera mise en place en vue de mieux structurer la profession apicole. Elle favorisera la création d'un institut scientifique et technique de l'abeille. »

(NDLR) La création de l'Institut Technique Apicole est sur les rails. J'espère que l'ABEILLE sera la priorité de la filière et qu'il en émergera un Institut en ordre de marche capable de répartir les tâches aux participants.

En comparaison, nous préférons tous travailler dans un rucher sain, peu agressif, avec peu d'essaimage et productif. Voilà mon souhait pour la génétique de cet Institut, bras armé de notre filière qui en a bien besoin.

## Comptage des varroas

Trois membres du CA ont présenté à l'AG de début 2009 leurs résultats sur les traitements anti-varroa.

200 à 12 000 varroas ont été comptabilisés par ruche. La moitié des colonies en comptait plus de 2 000.

L'étude complète ainsi que l'étude nationale sont sur le site : <http://api.gds38.asso.fr/>

## Crises

Les économies mondiales ont trébuché sur les excès d'avidité de la finance à court terme. La majorité des filières agricoles sont emportées aussi par une succession de crises (hyper concurrence internationale, pression de la grande surface, charge sur le travail, spéculation-volatilité des cours, désengagement de la CEE).

Notre petite filière a donc le plus

suite page 3



suite page 2

grand mal à se faire entendre face au désespoir des grandes filières laitières ou fruitières notamment. Et pourtant il va devenir nécessaire de replacer l'alimentation, l'agriculture, l'abeille et la protection du vivant au centre de l'humanité pour affronter les défis de ce XXI<sup>ème</sup> siècle.

Dans le cadre de la rénovation de la Politique Agricole Commune (PAC 2013) un des objectifs de la France est de privilégier une agriculture de production respectueuse de l'environnement et de soutenir l'activité dans les territoires fragiles. Ces engagements seront défendus auprès des partenaires européens.

## Luttes pesticides en grandes cultures

L'année 2009 a vu le retour dans notre département de la Chrysomèle. Les cultures de maïs sont donc de plus en plus fréquemment traitées dès le semis avec du Cruiser® puis sur les zones de découverte des coléoptères ravageurs avec deux traitements sur la plante avant et après la floraison. Nous déplorons la perte de ruches sur Lumbin à la suite de report

suite page 4

# Quelques nouvelles de la FNSOSAD

## Fédération nationale des syndicats d'organisations sanitaires apicoles départementales

### Formation des apiculteurs et des Agents Sanitaires Apicoles

Comme vous ne le savez peut-être pas, l'administration, malgré les demandes réitérées du département de l'Isère, de la région Rhône Alpes et d'autres régions de France, n'a plus organisé de formation des ASA depuis plusieurs années.

Pour combler cette lacune, la FNSOSAD a pris l'initiative en organisant des formations avec ses formateurs (21 personnes réparties sur le territoire français formées pour, jusque là, animer des formations d'apiculteurs dans les différents départements).

A titre d'essai, ces formateurs ont déjà formé deux groupes d'ASA, l'un dans l'Ain, l'autre en Bretagne. Cette formation n'est pas encore officiellement reconnue, une demande d'agrément est demandée. En attendant, le Directeur des Services Vétérinaires peut la valider pour son département.

### Le congrès FNSOSAD 2011

Le prochain congrès de la FNSOSAD sera organisé par

le GDSA13 probablement à Arles.

### Le journal « La santé de l'Abeille »

Revue bimensuelle regroupant l'actualité sanitaire apicole, la mise en œuvre de bonne pratique sanitaire, la traduction d'arti-



cle de la presse apicole ou publication scientifique internationale. Michel Gilles (Vice Président du GDSA38) participe activement au comité de rédaction.

Le tarif de l'abonnement reste inchangé à 17euros.

### Enquête nationale sur les mortalités des abeilles

Après une enquête menée en 2008 dans le département de la Saône et Loire (résultats présentés au congrès FNSOSAD de février 2009 à Saint Avold). Cette enquête qui a permis, non seulement de comptabiliser

les pertes de colonies mais aussi d'en déduire un certain nombre de causes, a été plébiscitée par toutes les délégations françaises et étrangères présentes à ce congrès. Devant ce succès, la FNSOSAD a décidé d'affiner le questionnaire et d'étendre cette enquête à quelques départements de façon à avoir une vision nationale du problème.

### Suivi de l'efficacité des traitements anti-varroa

Ce suivi auquel avaient participé 3 apiculteurs de votre département en 2008 avait donné comme résultats qu'un seul traitement, que ce soit avec Apivar ou Apiguard ou Thymovar, n'est pas suffisant. En effet, même, dans le cas de l'Apivar qui est le médicament le plus efficace, un allongement de la durée de traitement à 10 semaines laisse trop de varroas dans les ruches.

En 2009, le même exercice a été fait malheureusement sans la participation de l'Isère. Les résultats seront probablement connus lors de l'Assemblée générale du 13 février 2010.

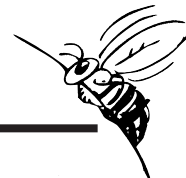
## POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE (voir au dos)

Je soussigné, ..... N° DDSV 38- .....

donne pouvoir à ..... N° DDSV 38- .....

pour me représenter et prendre part à toutes les délibérations, votes et scrutin lors de l'Assemblée générale du GDSA38 le 13 février 2010.

Fait à ..... Le ..... Signature



suite de la page 3

des dates de traitement. Les noyeraies qui produisent la noix de Grenoble ont aussi été traitées à grande échelle sur près de deux cents communes contre la mouche du brou pendant tout le mois d'août.

Le site Internet a été mis à jour régulièrement pour vous informer des alertes pesticides.

## Apimondia

Mi septembre la France accueillait le congrès Apimondia à Montpellier.

Grand rendez-vous suivi par des milliers d'apiculteurs. Les conférences animées par des scientifiques ont dégagé un consensus sur la problématique des mortalités d'abeilles.

Partout dans le monde l'abeille souffre de causes multifactorielles.

Trois phénomènes apparaissent indiscutables :

- L'aspect sanitaire (Varroase, Loques, virus,....)
- Les pesticides de plus en plus efficaces à des doses difficilement mesurables.
- La pollution environnementale et les changements climatiques mettant à mal la biodiversité et la nutrition des colonies.

## A P I S P R A T I Q U E

### AMIS INTERNAUTES

N'hésitez pas à consulter le site Internet du GDSA à l'adresse suivante : <http://api.gds38.asso.fr/>. Vous y trouverez les informations utiles pour une bonne pratique apicole : la liste des membres du Conseil d'administration et celle des agents sanitaires ainsi que leurs coordonnées, la législation actuelle, le PSE, les principales maladies de l'abeille, les mesures prophylactiques anti-varroas, des conseils d'élevage, les dernières actualités.

Vous pouvez également apporter votre concours pour l'évolution de ce site en nous adressant un e-mail en cliquant sur le pavé « nous contacter » de la barre de menu ou sur le logo animé situé en bas de page.

Roger Tronel

### ADRESSES UTILES

- **GDSA:** Maison des Agriculteurs - 40, avenue Marcellin Berthelot - BP 2314 - 38033 Grenoble cedex2 - tel 08 20 48 24 37 choix 4 (0,11 euro TTC/mn)
- **Site Internet :** <http://api.gds38.asso.fr/>

- **Président du GDSA :** Michel Effantin - mail : [api.effantin@neuf.fr](mailto:api.effantin@neuf.fr)

A votre service pour les questions sanitaires et visite d'un agent sanitaire.

Les syndicats en convention avec le GDSA - Chacun à votre service pour vous dispenser des cours d'apiculture et vous approvisionner en matériel apicole

- **L'Abeille Dauphinoise** 28, rue du Béal - 38400 Saint-Martin-d'Hères - tel 04.76.25.07.09.

- **Syndicat Apicole Dauphinois :** 26, rue Garibaldi - 38600 Fontaine - tel 04 76 21 77 88 - [informations@syndicat-apicole-](mailto:informations@syndicat-apicole-)

[dauphinois.org](http://dauphinois.org)

Site de suivi de cheptel : <http://www.suivi-de-cheptel.org/>

- **Direction des Services Vétérinaires :** 20, avenue de Saint Roch - 38028 Grenoble cedex 1 - tel. 04 76 63 33 00.

Pour la lutte ou une suspicion de maladies contagieuses (loques, nosémoses).

- **Laboratoire vétérinaire départemental du Conseil général de l'Isère** 20, avenue de Saint Roch - 38028 Grenoble cedex 1 - tel. 04 76 03 75 40.

A votre service pour l'analyse d'échantillons (abeilles, couvain)

## Pourquoi adhérer aux structures apicoles ?

Le GDSA38 et les syndicats par leurs spécificités apportent des réponses à vos attentes. Certaines actions sont parfaitement visibles (formations, visites des agents sanitaires, alertes pesticides, distribution des médicaments) d'autres sont la partie immergée du fonctionnement de l'association (lobbying auprès des élus, réunions techniques avec les services vétérinaires à Grenoble ou à Lyon, régionalisation oblige).

Vos cotisations, que nous maintenons constantes depuis 2007, prouvent à la société votre intérêt à vous défendre et à protéger votre cheptel en soutenant votre filière et les bénévoles dans les structures.

## Assemblée générale de votre G.D.S. Apicole samedi 13 février 2010 - 14h30

Maison des Agriculteurs  
40 avenue Marcellin Berthelot GRENOBLE

Notez dès à présent l'invitation dans vos agendas !

Adhérents de l'AD et du SAD, vous êtes adhérents à part entière du GDSA38

Conférences animées par Pierre Duclos,  
apiculteur, vétérinaire-conseil du GDSA71, formateur FNOSAD

Le matin formation/information des spécialistes apicoles